



Assemblée générale

Distr. générale
25 janvier 2001
Français
Original: anglais

Commission du droit international

Cinquante-troisième session

Genève, 23 avril-1er juin et 2 juillet-10 août 2001

Ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session

Qui doit s'ouvrir à l'Office des Nations Unies à Genève le lundi 23 avril 2001, à 15 heures

1. Organisation des travaux de la session.
2. Responsabilité des États.
3. Protection diplomatique.
4. Actes unilatéraux des États.
5. Réserves aux traités.
6. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses).
7. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission.
8. Coopération avec d'autres organes.
9. Date et lieu de la cinquante-quatrième session.
10. Questions diverses.